



ASSURANCE SANTÉ INTERNATIONALE

# Vous partez pour de longues études à l'étranger

Soyez serein avec  
votre assurance santé  
**Expat Student**

SÉJOUR  
DE PLUS DE  
12 MOIS  
ÉTUDES  
SECONDAIRES  
LICENCE  
MASTER  
MBA/PH.D.



COVID-19  
couverte

Téléchargez notre  
appli mobile Easy Claim !



  
International  
L'ASSURANCE EN PLUS FACILE



# Pourquoi souscrire une assurance internationale ?

Vous le savez, les coûts de santé à l'étranger, très variables d'un pays à l'autre, peuvent vite grimper. Et bien souvent, la couverture dont vous bénéficiez dans votre pays d'origine ou celle de vos parents n'est pas valable.

C'est pourquoi nous avons développé les produits d'assurance internationale APRIL pour répondre aux besoins spécifiques des étudiants à l'étranger.

Adaptée aux études de longue durée (d'un an à 6 ans), **Expat Student** vient remplacer la couverture Sécurité sociale et votre mutuelle française. De quoi éviter les frais de santé excessifs qui peuvent particulièrement se faire ressentir surtout lorsque l'on est étudiant !

**SOUSCRIPTION  
100% EN LIGNE  
AVEC  
ATTESTATION  
D'ASSURANCE  
IMMÉDIATE**

## Choisir une assurance devient facile avec APRIL International

### Le contrat qui vous accompagne à l'étranger



Conseillers disponibles via chat et Facebook Messenger



Remboursements zéro papier sous 48h avec l'appli Easy Claim



Téléconsultation médicale illimitée incluse, 24/7



Couverture du Covid-19



Pas d'avance d'argent en cas d'hospitalisation

## Quelle couverture de la COVID-19 ?

Sachez qu'avec Expat Student, l'ensemble de vos dépenses de santé liées au Covid-19 sont prises en charge dans la limite de vos garanties.

## Quels soins sont couverts ?

- vos frais d'hospitalisation,
- vos analyses et autres traitements (examens de laboratoire, actes de radiologie etc.),
- vos tests PCR, antigéniques et sérologiques **uniquement sur prescription médicale**,
- vos frais de vaccination jusqu'à 100 €.

**Attention :** dans certains pays, il n'est pas obligatoire d'avoir une ordonnance pour réaliser un test. Elle est pourtant obligatoire pour vous faire rembourser. Pour obtenir cette ordonnance, vous pourrez utiliser notre service de **téléconsultation** sur l'application Easy Claim et nous envoyer la facture du test pour vous faire rembourser.



# Vos garanties

## Une couverture complète pour vivre sereinement votre cursus à l'étranger

	MONTANTS
<b>FRAIS DE SANTÉ</b> Montant maximum des frais de santé par année d'assurance et par personne assurée : 1 000 000 €	
Vous pouvez opter pour des remboursements : <ul style="list-style-type: none"> <li>› au 1<sup>er</sup> euro</li> <li>› en complément de la Sécurité Sociale Française</li> <li>› en complément de la Caisse des Français de l'Étranger (CFE)</li> </ul> En cas de choix d'une couverture en complément de la CFE ou de la Sécurité Sociale Française, les garanties sont exprimées avec la participation de votre régime d'Assurance-Maladie de base.	
<b>HOSPITALISATION* (hors médecine courante et hors maternité)</b>	
› Hospitalisation* médicale, chirurgicale ou hospitalisation de jour › Transport en ambulance (si hospitalisation prise en charge par APRIL International) › Frais de séjour (y compris forfait journalier en France) › Honoraires médicaux et chirurgicaux › Examens, analyses, médicaments › Actes médicaux	100% des frais réels
Chambre privée	100% des frais réels, jusqu'à 80 €/jour
Hospitalisation* pour le traitement des troubles mentaux ou nerveux	80% des frais réels, jusqu'à 20 jours/an
Règlement direct des frais d'hospitalisation	Délivré sous réserve d'accord médical, 24h/24
<b>MÉDECINE COURANTE (hors maternité)</b>	
<b>Service de téléconsultation médicale. Mise en relation 24h/24 et 7j/7 avec un médecin généraliste ou spécialiste du réseau Teladoc Health</b>	<b>illimité</b>
Consultations de médecins généralistes	100% des frais réels***
Consultations de médecins spécialistes	100% des frais réels***
Consultations de psychiatres	100% des frais réels, Jusqu'à 80 €/visite, limités à 5 visites/an
Soins infirmiers** suite à hospitalisation et/ou accident caractérisé	100% des frais réels
Kinésithérapie**	100% des frais réels, jusqu'à 500 €/an
Analyses, examens de laboratoire, actes de radiologie, pharmacie	100% des frais réels
Soins dentaires	1 <sup>ère</sup> année : 300 € 2 <sup>ème</sup> année : 400 € 3 <sup>ème</sup> année et les suivantes : 500 €
Optique : verres et monture ou lentilles	100% des frais réels, jusqu'à 100 €/an
Forfait vaccinations	Jusqu'à 100 €/an

\* Toute hospitalisation (sauf hospitalisation de jour) est soumise à accord préalable. Une franchise de 50% sera retenue en cas de non respect de cette formalité, préalablement à une hospitalisation (sauf en cas d'urgence ou d'accident).

\*\* Soumis à accord préalable au-delà de 10 séances par année d'assurance.

\*\*\* Pour la zone 0 (États-Unis et Mexique), les consultations de médecins généralistes sont limitées à 80€ par visite au delà de 2 visites par an. Les consultations de médecins spécialistes sont limitées à 110€ par visite au delà de 2 visites par an.

# Vos garanties (suite)

	MONTANTS
<b>MATERNITÉ*</b> : délai d'attente de 10 mois	
Garantie valable uniquement si votre pays de destination principal est l'un des pays suivants : Canada, Chine, États-Unis, Hong-Kong, Mexique, Royaume-Uni, Singapour et Suisse	
Règlement direct des frais d'hospitalisation	Délivré sous réserve d'accord médical, 24h/24
Frais d'accouchement : hospitalisation*, chambre privée, frais de séjour, honoraires médicaux et chirurgicaux	100% des frais réels, jusqu'à 7 500 €/grossesse, chambre privée limitée à 80 €/jour (montant porté à 15 000 €/grossesse en cas d'accouchement chirurgical)
Consultations, pharmacie, examens et soins pré et post natales	
Complications de grossesse et à l'accouchement	Délivré sous réserve d'accord médical, 24h/24
<b>ASSISTANCE RAPATRIEMENT</b>	
Transport médical, rapatriement sanitaire Rapatriement du corps ou des cendres en cas de décès	100% des frais réels
Frais de cercueil	1 500 €
Accompagnement du défunt	Billet aller/retour
Traduction de documents légaux ou administratifs	jusqu'à 500 € par an
Présence d'un membre de la famille auprès de l'assuré hospitalisé pendant plus de 6 jours	Billet aller/retour Frais d'hôtel pendant 10 nuits (maximum 80 €/nuit)
Retour anticipé en cas de décès ou d'hospitalisation d'un membre de la famille Retour anticipé en cas de sinistre au domicile	Billet aller/retour
Retour anticipé en cas d'attentat, de troubles politiques ou de catastrophe naturelle Retour des membres de la famille assurés Retour de l'assuré après consolidation dans le pays de destination	Billet aller simple
Transmission de messages urgents	100% des frais réels
Retour impossible	80 € par nuit (maximum 5 nuits)
Assistance voyage si perte ou vol d'effets personnels	Avance jusqu'à 1 000 €
Frais de recherche et de secours	Jusqu'à 5 000 € par personne et par événement
Recherche et envoi de médicaments introuvables sur place	Frais d'envoi
<b>RESPONSABILITÉ CIVILE VIE PRIVÉE</b>	
Dommages corporels	Jusqu'à 4 500 000 €
› Dommages matériels et immatériels consécutifs › Dommages locatifs	Jusqu'à 450 000 € par an Dont 90 000 € pour les dommages immatériels Franchise absolue de 75 € par sinistre
Dommages matériels causés pendant un stage	Jusqu'à 12 000 € par an Franchise absolue de 75 € par sinistre
<b>ASSISTANCE JURIDIQUE</b>	
Honoraires d'avocat à l'étranger	Jusqu'à 3 000 € par événement
Avance de caution pénale à l'étranger	Jusqu'à 15 000 € par événement
<b>ASSISTANCE PSYCHOLOGIQUE</b>	
Entretiens avec un psychologue	3 entretiens téléphoniques
<b>INDIVIDUELLE ACCIDENT</b>	
Capital en cas de décès accidentel	10 000 € Limité aux frais d'obsèques pour les moins de 16 ans
Capital en cas d'invalidité permanente totale ou partielle suite à un accident	Jusqu'à 40 000 € - Franchise relative de 20%

\* Toute hospitalisation (sauf hospitalisation de jour) est soumise à accord préalable. Une franchise de 50% sera retenue en cas de non respect de cette formalité, préalablement à une hospitalisation (sauf en cas d'urgence ou d'accident).



## Vos garanties (suite)

MONTANTS	
<b>ASSURANCE BAGAGES ET EFFETS PERSONNELS</b>	
BAGAGES : perte, vol et destruction totale ou partielle au cours des trajets de l'assuré	1 600 € - Limité à 800 € pour les objets précieux
Retard de bagages	Jusqu'à 200 €
Téléphone portable, tablette, smartphone : vol par agression ou à l'arraché	Jusqu'à 500 €
Utilisation frauduleuse de la carte SIM	Frais réels
<b>INCIDENTS DE VOYAGE (lors d'un trajet aller/retour entre le pays de nationalité et le pays de destination)</b>	
Report de départ (report ou changement de date d'examen)	Remboursement des pénalités de changement de billet d'avion jusqu'à 100 €
Retard d'avion/Annulation Manquement de correspondance	Jusqu'à 300 €
<b>INTERRUPTION DE SÉJOUR</b>	
› Remboursement des frais de scolarité de l'année en cours en cas de rapatriement de l'assuré <b>OU</b> › Remboursement des frais de séjour déjà engagés par l'assuré en cas d'interruption de séjour suite à rapatriement de l'assuré	Au prorata temporis dans la limite de 5 000 €  Frais réels dans la limite de 250 € par jour avec un maximum de 5 000 €
<b>ASSURANCE EXAMEN</b>	
Versement d'une indemnité suite au redoublement en cas d'hospitalisation de l'assuré ou de décès accidentel d'un membre de la famille	jusqu'à 10 000 €

## Cotisations mensuelles et annuelles TTC

Pour toute date d'effet jusqu'au 30/09/2024.

Votre cotisation dépend de votre âge, du mode de règlement souhaité et de votre pays de destination.

Frais d'adhésion : 20 €/an. Frais de fractionnement : 20 €/échéance, sauf en cas de règlement par prélèvement SEPA.

PAYS DE DESTINATION	TYPE DE COUVERTURE	Assuré principal ou conjoint 0 - 30 ans	Assuré principal ou conjoint 31 - 40 ans	Enfant à charge 0 - 18 ans
États-Unis Mexique	Couverture au 1 <sup>er</sup> euro	2 304 €/an, soit 192 €/mois	—	1 908 €/an, soit 159 €/mois
	Couverture en complément de la CFE/Sécurité sociale française	1 680 €/an, soit 140 €/mois	—	1 464 €/an, soit 122 €/mois
Canada, Chine, Hong-Kong, Royaume-Uni, Singapour et Suisse	Couverture au 1 <sup>er</sup> euro	1 488 €/an, soit 124 €/mois	2 160 €/an, soit 180 €/mois	1 260 €/an, soit 105 €/mois
	Couverture en complément de la CFE/Sécurité sociale française	1 152 €/an, soit 96 €/mois	1 632 €/an, soit 136 €/mois	984 €/an, soit 82 €/mois
Reste du monde	Couverture au 1 <sup>er</sup> euro	1 104 €/an, soit 92 €/mois	1 596 €/an, soit 133 €/mois	948 €/an, soit 79 €/mois
	Couverture en complément de la CFE/Sécurité sociale française	888 €/an, soit 74 €/mois	1 236 €/an, soit 103 €/mois	768 €/an, soit 64 €/mois

# À vos côtés dans les moments qui comptent

Vous pouvez facilement utiliser votre contrat grâce à votre appli Easy Claim :



**Remboursements 0 paperasse** : prenez vos factures médicales en photo et envoyez-les via votre appli



**Parlez à un médecin avec notre service de téléconsultation. C'est gratuit et illimité, disponible 24/7 partout dans le monde !**



**Trouvez un prestataire de santé avec notre service de géolocalisation directement via votre appli**



**Préparez une hospitalisation et soumettez votre demande sur votre appli Easy Claim. Un conseiller vous rappelle, vous oriente vers l'établissement le plus adapté et prend contact avec l'hôpital pour faciliter votre admission et régler votre facture**

**Découvrez toutes les fonctionnalités sur Easy Claim en vidéo [ici](#) !**

Téléchargez dès maintenant Easy Claim dans l'App Store ou Google Play.



APP STORE  
**4,7/5**

GOOGLE PLAY  
**4,3/5**

**APRIL International élu « Leader des solutions d'assurance santé en Europe en 2022 » et « Prestataire d'assurance santé le plus fiable en Europe en 2022 » par le *International Business Magazine***

## Vous êtes hospitalisé en urgence ?

Nous sommes joignables 24/7 aux numéros d'urgence présents sur votre carte assuré. Elle est disponible dans votre appli Easy Claim et téléchargeable dans votre wallet. Nos équipes se mettent directement en relation avec l'hôpital afin de délivrer une prise en charge.

Ce service est disponible pour tout type de couverture (sauf en cas de choix de couverture en complément de la Sécurité sociale française).



Et pour tout ce que vous ne pouvez pas faire en ligne, vous pouvez compter sur notre équipe :

- disponible à tout moment en cas d'urgence ou de situation délicate,
- joignable 24/7, par téléphone, mail, Messenger ou chat.

# APRIL International à vos côtés, partout dans le monde



Il n'est pas toujours évident de savoir où se rendre en cas de problème de santé à l'étranger. C'est pourquoi nous avons référencé plus de 2 millions de professionnels de santé dans le monde.

**Notre engagement :** vous faire bénéficier de soins de qualité à des tarifs raisonnables, en vous orientant vers nos partenaires.

## Comment trouver nos hôpitaux, pharmacies et médecins partenaires ?

Rien de plus simple. Pour cela, géolocalisez le professionnel ou l'établissement de santé directement depuis votre appli mobile Easy Claim. Il vous suffit de vous connecter à l'appli, cliquez sur « *Contacter un médecin* » puis sur « *Accéder au réseau APRIL* ». Renseignez vos critères, votre localisation et le tour est joué !

## Votre accompagnement en cas d'hospitalisation partout dans le monde

### En cas d'hospitalisation, nous avançons vos frais !

#### ● Vous êtes hospitalisé en urgence ?

Nos équipes se mettent directement en relation avec l'hôpital afin de délivrer une prise en charge. Notre priorité : faciliter votre arrivée à l'hôpital !

#### ● Vous programmez une hospitalisation ?

À réception de votre demande, nos équipes confirment votre couverture à l'hôpital et règlent votre facture directement.

Ces services sont disponibles pour un contrat au 1<sup>er</sup> € ou en complément de la CFE.



## Votre service de tiers-payant aux USA

Les coûts de santé aux USA peuvent être exorbitants. Nous avons noué des accords spécifiques afin que vous n'ayez pas à avancer les frais pour vos dépenses de santé. Nous réglerons directement votre facture.



Vous bénéficiez d'un accès à l'un des plus grands réseaux de soins :

- › 690 000 médecins,
- › plus de 5 500 hôpitaux,
- › plus de 68 000 pharmacies.

♥ **CVS caremark**® ♥ **aetna**™

# Pourquoi choisir APRIL International ?



## Parce que nous sommes précurseur sur l'offre d'assurance étudiante

Leader français de la mobilité internationale des particuliers, APRIL International accompagne plus de 500 000 étudiants assurés. Vous pouvez nous faire confiance !

**Facile à souscrire.**  
Le plus : on obtient l'attestation et les documents directement.  
Rapidité et gain de temps. 🟢

**Les personnes qui m'ont renseigné ont été extrêmement polies et claires dans leurs explications.**  
La procédure à suivre sur le web est très facile et claire. 🟢

**La prise en charge a été efficace et réactive. Pas de délai d'attente, réponse rapide et adaptée, facilité de souscription.** 🟢



**180**  
PAYS  
COUVERTS

**40**  
ANS  
D'EXPÉRIENCE

**+ 150 000**  
EXPATRIÉS  
COUVERTS

**260**  
COLLABORATEURS  
POLYGLOTTES



# Fonctionnement du contrat

## Informations pratiques avant de souscrire

### À QUI S'ADRESSE LE CONTRAT ?

Sont couverts par le contrat :

- tout scolaire ou étudiant entre 12 et 40 ans inclus (la limite d'âge à la souscription est fixée à 30 ans inclus pour la zone 0), séjournant à l'étranger à l'occasion d'études ou d'un séjour au pair, pour une durée minimale de 12 mois,
- le conjoint de l'assuré principal, à condition qu'il soit lui-même étudiant expatrié, et soit âgé entre 18 et 40 ans inclus (limité à 30 ans inclus pour la zone 0).

### DANS QUELS PAYS SUIS-JE COUVERT ?

Votre pays de destination détermine la zone de couverture dans laquelle vos garanties s'appliqueront. Votre contrat Expat Student vous propose 3 zones de couverture :

Zone 0 : Monde entier y compris États-Unis et Mexique,

Zone 1 : Canada, Chine, Hong-Kong, Royaume-Uni, Singapour, Suisse et zone 2,

Zone 2 : Monde entier en dehors des pays listés dans les zones 0 et 1.

#### **Votre couverture sera valable :**

- › dans la zone de couverture sélectionnée ainsi que dans les zones inférieures,
- › dans votre pays de nationalité pour les séjours temporaires de moins de 90 jours consécutifs,
- › en cas d'accident ou d'urgence médicale pendant 90 jours consécutifs en dehors de la zone de couverture,
- › à l'exception des pays exclus (que vous pouvez consulter [ici](#)).

### QUELLE EST LA DURÉE DE COUVERTURE ?

Le contrat Expat Student est souscrit pour une durée minimale de 12 mois et est reconduit automatiquement à chaque échéance annuelle, pour une durée de couverture maximale de 6 ans.

Les garanties cessent automatiquement :

- › lorsque la limite d'âge est atteinte,
- › après 6 ans de couverture,
- › lorsque vous ne bénéficiez plus du statut d'étudiant ou de jeune au-pair,
- › lorsque vous n'êtes plus expatrié, sur présentation d'un document officiel en attestant.

### COMMENT SOUSCRIRE ?

C'est simple, il vous suffit de vous rendre sur notre site [www.april-international.com](http://www.april-international.com) ou auprès de votre courtier pour réaliser un devis et une souscription 100% en ligne. Vous recevrez alors dans les minutes qui suivent tous les documents de votre contrat (y compris votre attestation d'assurance) par e-mail.



# À propos d'APRIL, l'assurance en plus facile

APRIL est le leader du courtage grossiste en France avec un réseau de 15 000 courtiers partenaires. Les 2 300 collaborateurs d'APRIL ont l'ambition de proposer à leurs clients et partenaires – particuliers, professionnels et entreprises – une expérience remarquable alliant le meilleur des relations humaines et de la technologie, en santé et prévoyance des particuliers, professionnels et TPE, en assurance des emprunteurs, en santé internationale et en dommages de niches. À l'horizon 2023, APRIL ambitionne de devenir un acteur digital, omnicanal et agile, champion de l'expérience client et leader sur ses marchés.

Le groupe APRIL opère dans 16 pays et a enregistré en 2022 un chiffre d'affaires de 590M€.

## À chaque situation d'expatriation sa solution d'assurance internationale

Que vous soyez étudiant, stagiaire, à la recherche d'un programme vacances-travail, salarié ou retraité, que vous partiez seul ou en famille, APRIL International vous accompagne durant votre expérience internationale avec une gamme complète et modulable de solutions d'assurance, adaptées à chaque profil d'expatrié et à chaque budget.

CONTACTEZ  
VOTRE ASSUREUR CONSEIL :

### Siège social APRIL International Care France :

14 rue Gerty Archimède - 75012 Paris - FRANCE  
Tél. : +33 (0)1 73 02 93 93  
E-mail : [info.expats@april-international.com](mailto:info.expats@april-international.com) - [www.april-international.com](http://www.april-international.com)

S.A.S. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 72  
Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr))  
Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)  
4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS CEDEX 09 - FRANCE.  
Produit conçu et géré par APRIL International Care France et assuré par QUATREM  
(pour les garanties frais de santé) et Chubb European Group SE (pour les autres garanties).  
NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727

 **april**  
International

L'ASSURANCE EN PLUS FACILE